

Paris, le 19 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Négociations commerciales 2026 : au 19 janvier, un constat préoccupant pour les PME et ETI françaises de l'alimentation

Alors que le comité de suivi des négociations commerciales se réunissait ce lundi, Pact'Alim, porte-parole des PME et ETI françaises de l'alimentation, dresse un premier bilan des négociations commerciales en cours.

Si la charte signée entre les acteurs de la distribution et les industriels traduisait une volonté partagée d'améliorer le climat et le déroulement des négociations, les constats remontés par les entreprises sont aujourd'hui très loin des objectifs affichés.

Des pratiques de négociation inchangées, voire dégradées

Selon un sondage mené par Pact'Alim, une très large majorité des entreprises répondantes (80%) indiquent ne constater, à date, aucun changement, voire une dégradation, dans le comportement des acheteurs, par rapport aux campagnes précédentes.

La charte permet une légère amélioration de certaines pratiques (plages horaires, nombre de rendez-vous...), pour 25% des répondants, mais les négociations restent pour l'heure fortement marquées par :

- des demandes de baisses de prix systématiques, largement décorréliées des évolutions réelles des matières premières agricoles et industrielles. Là où les fournisseurs ont adressé des demandes de hausse de l'ordre du 2,5% en moyenne, les distributeurs ont demandé des déflations dans 85% des cas, à hauteur de -2,5 à -5% dans les deux tiers des cas.
- des pressions persistantes, incluant des menaces de déréférencement, des déréférencements des drives, des demandes d'avantages sans contreparties...
- une échéance du 15 janvier très largement non respectée pour les PME :
La charte prévoyait la finalisation des négociations avec les PME au plus tard le 15 janvier, afin de tenir compte de leurs contraintes spécifiques.
Or, à cette date, seules 20 à 30 % des PME indiquent avoir finalisé leurs négociations à l'échelon national, laissant une large majorité des entreprises toujours en discussion, dans un climat d'incertitude et de forte pression économique.

Des négociations déséquilibrées, marquées par des baisses de prix imposées et le non-respect des principes des lois Egalim menacent directement l'équilibre économique des transformateurs nationaux des filières agricoles et de la pêche, à un moment où toute l'agriculture est en crise. C'est notamment le cas pour la sanctuarisation des matières

premières agricoles (MPA) dont le principe n'est plus respecté. Ce principe devrait normalement se traduire par une hausse des prix au moins équivalente à la hausse des coûts de ses MPA.

Au-delà des entreprises, c'est aussi la pérennité des filières agricoles, la juste rémunération des producteurs, la capacité à maîtriser notre alimentation qui sont en jeu.

Le mois et demi restant avant la conclusion des négociations commerciales (1^{er} mars) doit être l'occasion pour la distribution de prendre conscience de cet enjeu et de s'engager pleinement dans la reconquête de notre souveraineté alimentaire pour soutenir l'effort de guerre agricole qui se prépare.

Les chartes ne suffisent pas : des actes sont attendus

Pact'Alim prend acte des échanges intervenus lors du Comité de suivi, mais rappelle que les chartes, à elles seules, ne peuvent se substituer au respect effectif du droit et à des pratiques commerciales responsables.

Pact'Alim appelle les pouvoirs publics et les acteurs de la distribution à faire de la souveraineté alimentaire une priorité absolue, notamment par :

- un respect strict et effectif des lois Egalim, en particulier sur la sanctuarisation de la matière première agricole
- un traitement particulier des premiers et deuxièmes transformateurs des filières agricoles et de la pêche, en particulier des PME et ETI
- et une évolution profonde des pratiques de négociation autour de l'alimentation capable de restaurer notre destin agricole et agro-alimentaire.

À propos de Pact'Alim :

Pact'Alim porte la voix des PME & ETI françaises de l'alimentation.

Les plus de 3 000 PME et ETI représentent 55% du chiffre d'affaires (129 milliards) et 62% de l'emploi (292 000 salariés) de l'industrie alimentaire. Au cœur de l'alimentation quotidienne des Français et premier débouché de l'agriculture et de la pêche, ces entreprises jouent un rôle essentiel dans la souveraineté alimentaire et sont les fers de lance des transitions alimentaires et écologiques

www.pactalim.fr